

## **CDAS du 29 Mars 2007**

Ce jeudi 29 mars 2007, le CDAS du Lot accueillait son nouveau président en la personne de M DROUET, nouveau directeur de la DDCCRF du Lot, en remplacement de Mme NOTTER, mutée récemment.

Une déclaration liminaire demandant la réévaluation du montant des tickets restaurant a été lue et sera annexée au procès verbal et compte rendu de la présente réunion.  
Le procès verbal de la réunion précédente a été adopté à l'unanimité.

Une longue partie de la réunion fut consacrée au compte rendu de l'activité 2006 des services sociaux du Lot. Comme l'an dernier le département du Lot compte plus de retraités que d'actifs et la tendance est à l'accroissement de cette situation. (18 pensionnés de plus et 12 actifs de moins pour l'exercice 2006). On voit que le Lot est un département attractif pour les retraités et particulièrement ceux de l'administration centrale.

Madame DUOLE, médecin de prévention a pris ses fonctions en juin dernier et a effectué pour une durée totale de 47h10 de vacances sur le département durant la période juin-décembre. Elle s'est également rendue sur divers sites, ce qui lui a permis de vérifier si les postes de travail étaient adéquats.

Mme Gourgues, assistance sociale des services sociaux nous a ensuite exposé le détail de son activité 2006.

Le TPG du Lot s'est inquiété de la répartition des interventions de l'assistante sociale car il s'avère que la majorité des problèmes rencontrés par les personnels sont de l'ordre des difficultés professionnelles, dont + de 40% concernent des demandes de mutations des agents).

Nous déplorons, à l'appui des remarques formulées par mesdames GONIN et GOURGUES, que l'outil statistique fourni par la DPAEP afin de relever l'activité des services sociaux du Lot, ne comptabilise pas correctement l'activité réelle des services sociaux, soit parce que la répartition des actions n'est pas correctement ventilée, soit par des omissions de certaines « catégories » de problèmes.

Concernant les séjours des enfants, lors des 3 dernières années, les subventions sont passé de 1053 € à 184 € !!!

Malgré un maintien de la masse budgétaire allouée aux services sociaux, les charges qui étaient précédemment réglées par la centrale, sont désormais supportées par la délégation (Droits SACEM pour l'arbre de Noël).

Pour 2007, et après en avoir fini avec les divers bilans financiers, il a été discuté des diverses actions à intervenir durant l'année.

La date de la fête des finances ATSCAF aura lieu le 1er juin prochain, dans un lieu qui reste à définir. La délégation des services sociaux du Lot y apporte son soutien aussi bien humain que financier.

Cette année encore, nous aurons 2 collectes de sang prévues le 26 avril et le 25 octobre prochain. Il est bon de rappeler que ces collectes sont organisées en concertation avec l'ES afin d'établir des dates en accord à la fois avec les disponibilités de l'ES et en dehors des échéances fiscales.

Cette année, le TPG du Lot a proposé les locaux de la trésorerie générale afin d'y effectuer une collecte, mais la mise en place n'est pas encore définitivement arrêté.

La collecte du 26 avril prochain se déroulera dans la salle de réunion des services sociaux Rue Victor Hugo et non plus dans le hall de la cité des carmes de Cahors.

En marge des habituelles réunions et rassemblements, Mme GONIN, avec l'aval des divers intervenants a proposé deux actions ponctuelles afin de boucler le budget 2007.

Un stage de conduite pour seniors pourrait être proposé courant 2007 ( pour trente personnes environ) et se déroulerait lors d'un jour de semaine. Si des personnes sont intéressées, qu'elles nous le fassent savoir au plus vite en contactant la délégation.

De même, il serait aussi envisagé un repas des retraités qui se déroulerait en dehors de Cahors, après la rentrée scolaire de septembre.

Enfin, l'idée d'une sortie adultes-enfants pour une journée a été envisagée mais la destination et l'activité n'ont pas encore été clairement définies (une journée à la cité de l'espace à Toulouse, visite de l'écomusée de Cuzals ou plus simplement, une excursion vers Rocamadour ou Padirac).

Je vous invite à faire remonter vos avis ou vos préférences directement à la délégation qui se tient à votre disposition et à votre écoute.

De même, vous pouvez aussi nous solliciter en vous renseignant auprès de vos représentants du personnel.

Concernant la mise en place du CESU (chèque emploi service) il nous a été répondu qu'il s'agissait d'un problème de fonction publique et que pour l'instant aucune information n'était disponible.

L'ordre du jour étant épuisé, le président décide de lever la séance et nous invite à partager le pot de l'amitié afin de fêter sa « nomination » en tant que nouveau président du CDAS du Lot.